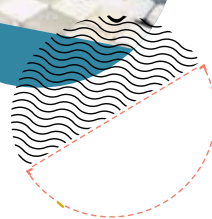


PLATEFORMES DE RÉEMPLOI DE PRODUITS, ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIAUX DU BÂTIMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE

DE QUI PARLE-T-ON ?

Le réemploi se développe dans de nombreux secteurs d'activité : le Bâtiment ne fait pas exception ! Sa mise en œuvre nécessite une logistique et une coordination reposant sur de nombreux acteurs. Parmi eux, les plateformes de réemploi occupent une place centrale dans la remise en circulation des produits, équipements et matériaux (PEMB).



Différentes notions à ne pas confondre

Le réemploi fait partie de l'économie circulaire, mais se distingue des notions de « réutilisation » ou de « recyclage ».

Le terme « réemploi » regroupe souvent ces deux terminologies.

→ **Réemploi** : produit qui est utilisé de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu. Il n'acquiert pas le statut de déchet.

Exemple : une porte de nouveau utilisée en porte

→ **Réutilisation** : produit devenu déchet qui est utilisé de nouveau, pour un usage identique ou non.

Exemple : une porte récupérée pour être transformée en table de bureau

→ **Recyclage** : opération de valorisation de déchets par traitement.

Exemple : une porte transformée en particules pour panneaux de bois

Des bénéfices environnementaux

Le réemploi répond à plusieurs enjeux environnementaux : préservation des ressources naturelles, économie d'émissions de gaz à effet de serre, limitation des transports et prévention des déchets.

Son développement s'inscrit dans les objectifs réglementaires nationaux et régionaux : loi AGEC, RE2020, achats responsables...

Un axe de développement stratégique

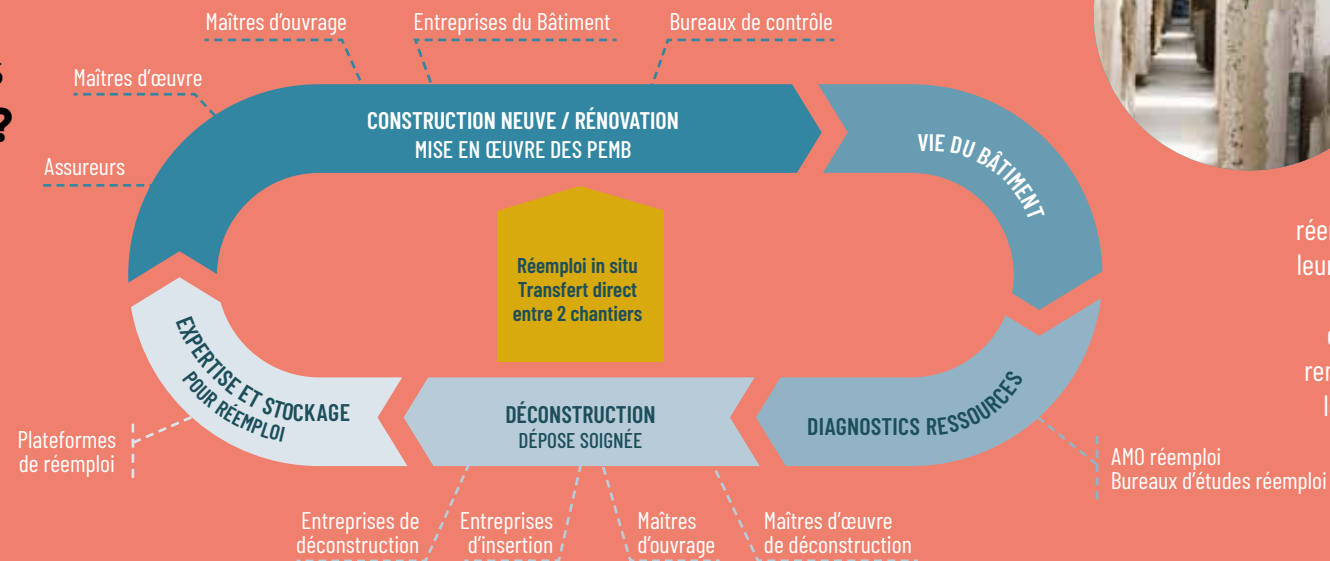
En se positionnant sur cette thématique, les acteurs capitalisent dès aujourd'hui sur des savoir-faire qui seront indispensables pour les chantiers de demain. C'est aussi une opportunité pour le développement économique des territoires : nouveaux métiers, nouvelles activités...

La montée en compétence de l'ensemble de la chaîne d'acteur est un pré-requis incontournable, soutenu par un réseau d'acteurs néo-aquitains.



Quelle est la place des plateformes de réemploi dans la chaîne d'acteurs ?

Réussir le réemploi requiert l'appropriation de nouvelles missions (dépense soignée, réalisation et coordination de diagnostics ressources, gestion du stockage et de la cession des PEMB, nouvelles manières de concevoir les projets de construction...) à tous les niveaux de qualification et typologies d'acteurs. Une collaboration renforcée entre bureaux d'études, assureurs, maîtres d'ouvrage et entreprises s'avère indispensable.



Pour répondre aux besoins de stockage et de reconditionnement des PEMB, les plateformes de réemploi prennent progressivement leur place dans la chaîne d'acteurs : réception des PEMB (apports directs ou collecte), nettoyage et remise en état, communication sur les produits disponibles, conseils auprès des clients.

Comment sont organisées les plateformes de réemploi en Nouvelle-Aquitaine ?

Les plateformes de réemploi peuvent être numériques ou physiques, permanentes ou temporaires.

En Nouvelle-Aquitaine, la CERC a identifié 46 plateformes physiques. Certaines sont gérées par des professionnels du Bâtiment, d'autres sont administrées par des entreprises appartenant à l'économie sociale et solidaire, notamment d'insertion par l'activité économique. Enfin, certaines sont spécialisées dans les matériaux anciens à forte valeur patrimoniale. L'implication des collectivités, et plus largement des territoires, participe à l'émergence de ces structures.

*Retrouvez les chiffres détaillés dans l'étude de la CERC Nouvelle-Aquitaine : « Les plateformes de réemploi des produits, équipements et matériaux du Bâtiment - État des lieux, flux et modalités de fonctionnement », septembre 2023



Contrat à durée indéterminée, insertion, bénévolat...

Les plateformes s'appuient aujourd'hui en partie sur du bénévolat et du personnel en insertion, aux côtés des effectifs salariés en CDI ou CDD. Les nombreux bénévoles mobilisés traduisent un certain engouement pour la filière et rappellent le rôle social des structures de réemploi.

Les personnes travaillant sur les plateformes doivent être polyvalentes : administratif, vérification et manutention des PEMB, gestion des stocks, garanties, communication...

Des difficultés à écouler les PEMB réceptionnés

Manque de visibilité, freins psychologiques... certaines plateformes éprouvent des difficultés à vendre leurs produits, malgré des prix de vente compétitifs.

Le réemploi de PEMB est une activité relativement récente

La majorité des plateformes recensées ont développé cette activité depuis moins de 3 ans.

46
plateformes de réemploi recensées en Nouvelle-Aquitaine*

Une professionnalisation en cours

Les modèles économiques sont encore fragiles, mais les plateformes se structurent progressivement, notamment grâce à des activités complémentaires (dépense soignée, diagnostics ressources, formation...). Les axes de développement portent sur les questions assurantielles, le contrôle qualité, le reconditionnement des produits, la définition des prix de vente et la mise en place de catalogues en ligne.

Une couverture géographique encore modeste

La totalité des départements sont « dotés » de plateformes de réemploi, avec une présence très inégale selon les territoires. Le maillage territorial tend à se renforcer. 15 projets de plateformes, à différents stades de maturité ont été identifiés.

Des plateformes hétérogènes à plusieurs niveaux

Gammes de produits proposées, stocks, surfaces de stockage, horaires d'ouverture, conditions d'accès... Les plateformes regroupent des « ressourceries/recycleries généralistes » et des plateformes dédiées à l'univers du Bâtiment, cherchant à garantir la qualité et la traçabilité des produits, mettant en œuvre des procédures plus formalisées et travaillant avec des acteurs locaux pour développer leur activité.

Besoin d'accompagnement ?

Un ensemble d'acteurs se mobilise en Nouvelle-Aquitaine pour accompagner l'émergence de plateformes de réemploi, mais aussi les projets de déconstruction sélective et de remise en œuvre de PEMB de réemploi.



Organisations membres du collectif CADRESS
(Coopération néo-aquitaine pour la déconstruction et le réemploi dans l'ESS)

Trouvez les acteurs proches de vous
L'annuaire qualifié des plateformes de réemploi de la CERC Nouvelle-Aquitaine



Les autres cartographies des acteurs du réemploi :



Contact : Alicia GORY - a.gory@cerc-na.fr - 05 56 37 03 07

Bureau de Bordeaux : Maison du B&TP, 1 bis avenue de Chavailles, 33520 Bruges

Bureau de Limoges : Maison du B&TP, 2 allée Duke Ellington, 87067 Limoges

Les financements de l'ADEME et de la Région

L'ADEME et la Région participent à la montée en puissance de la filière réemploi dans le Bâtiment : financement d'études, de dispositifs et d'organismes d'accompagnement ou de formation professionnelle ou continue, notamment dans le cadre du CRF*... Elles ont également soutenu directement la professionnalisation des plateformes à travers un appel à projet visant à accompagner les structures de réemploi, réparation ou réutilisation de produits et matériaux de construction du bâtiment. En 2023, 11 des 46 plateformes recensées par la CERC Nouvelle-Aquitaine déclaraient avoir bénéficié de ce dispositif.

*Contrat régional de filière

Le rôle des éco-organismes (Ecomaison, Ecominero, Valdelia, Valobat)

Dans le cadre de la mise en place de la responsabilité élargie du producteur portant sur les produits et matériaux de construction de bâtiments (REP PMCB), les éco-organismes agréés mettent en place une stratégie relative au réemploi.

Pour en savoir plus : oca-batiment.org

